

# Sécurité routière : les actions des maires

## Vesoul – 4 décembre 2012



## Principes d'aménagements

---

M. Patrice CHAMPON  
*CETE de Lyon*

Certu

Cete  
de Lyon

centre  
d'études  
techniques

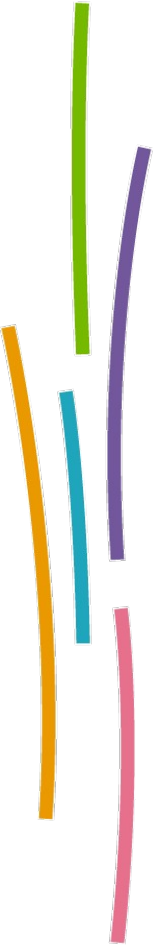


CETE  
de Lyon

département  
construction  
aménagement  
projet

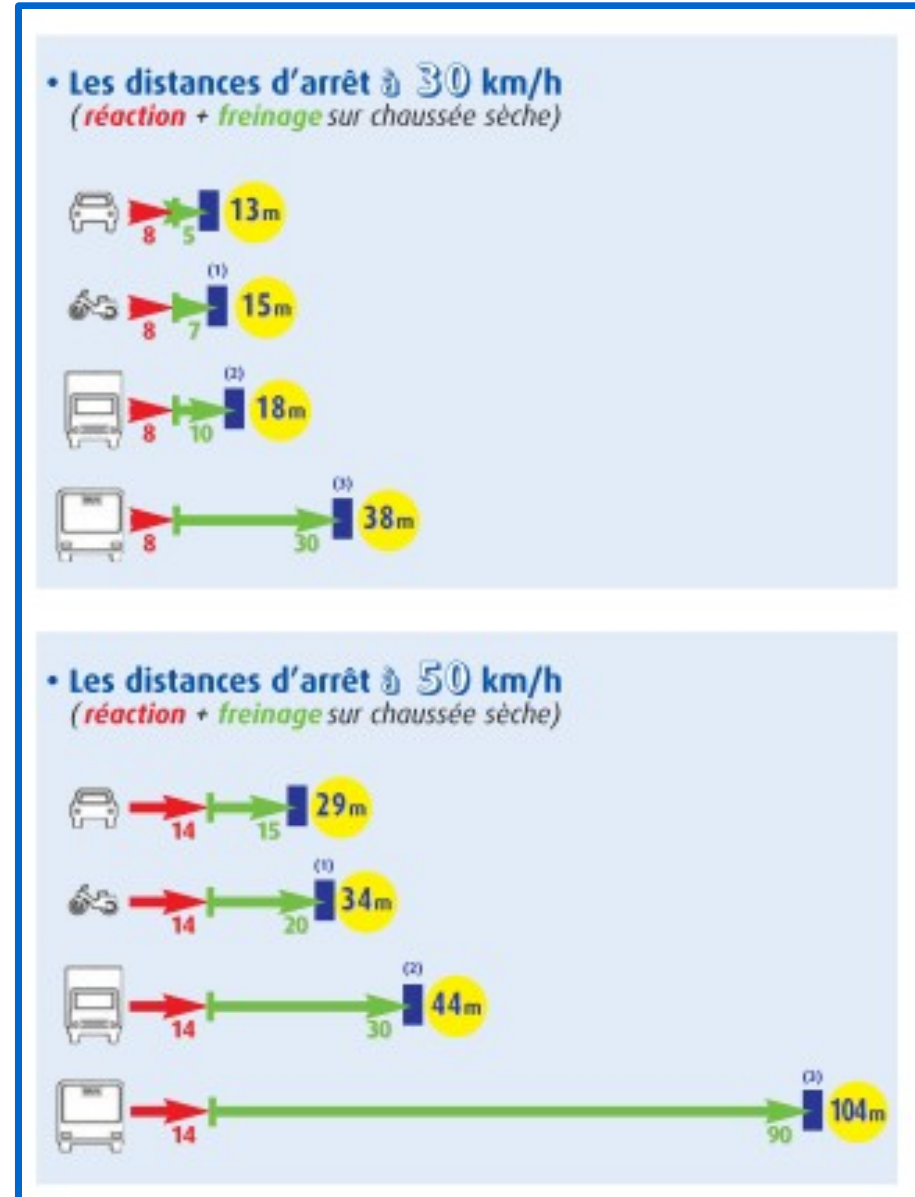
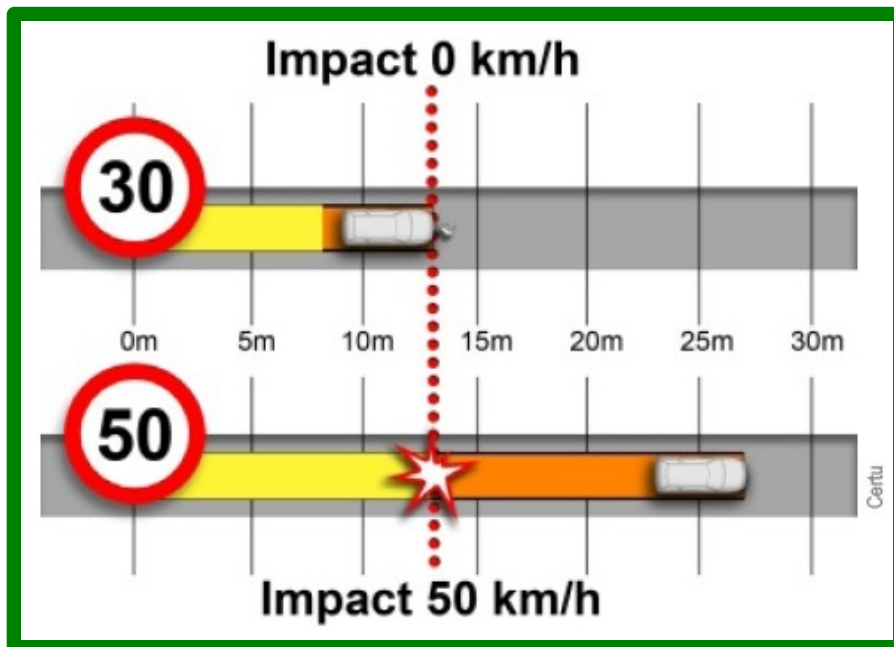
# Sommaire

- Préalables
  - ✓ importance de la vitesse
  - ✓ hiérarchisation du réseau
- De la route ... à la rue
- Des outils pour agir ...
  - ✓ Infrastructures et circulation
  - ✓ Pratiques urbaines
- Bibliographie et sites de références

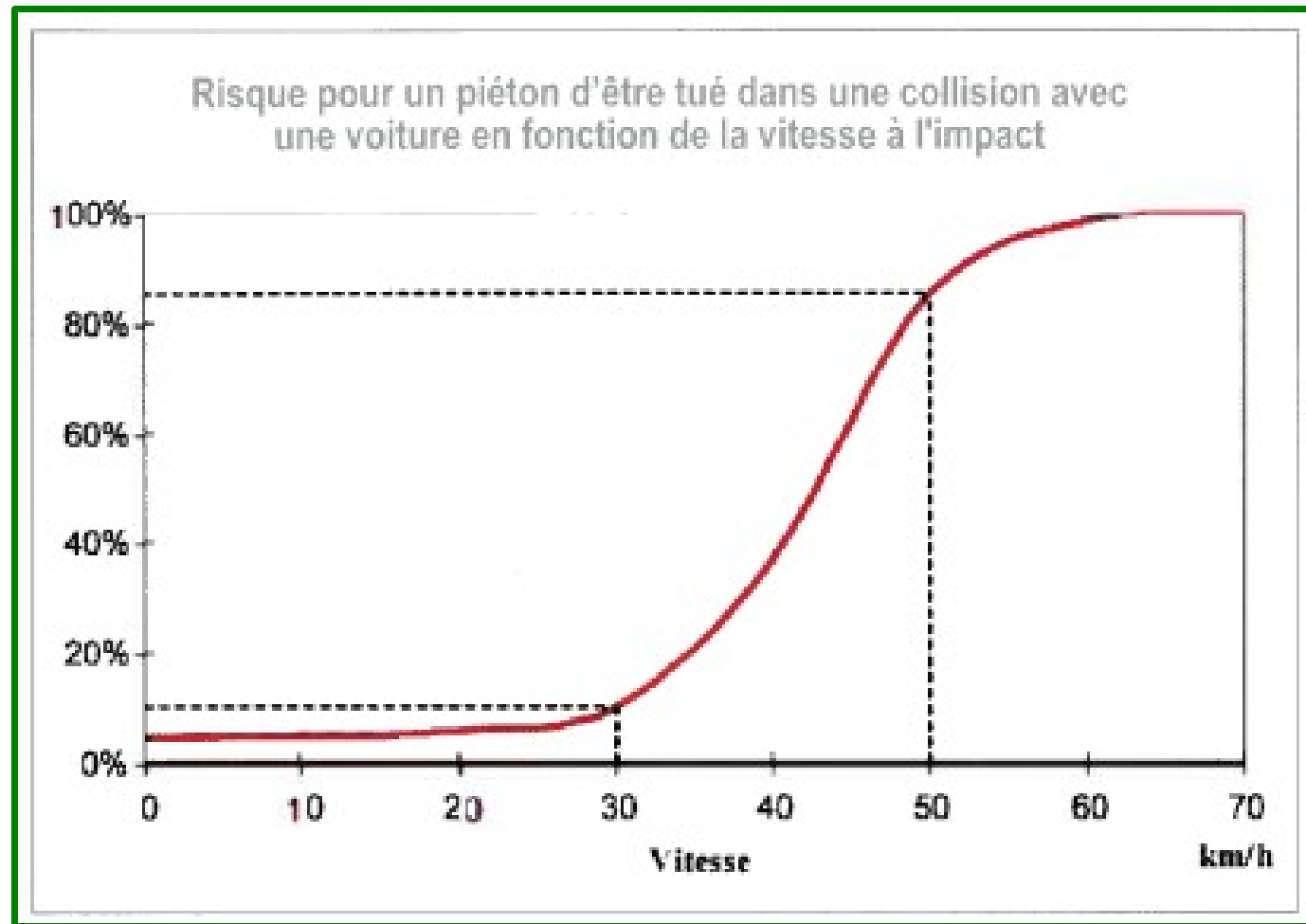


# Importance de la vitesse sur la distance d'arrêt d'un véhicule

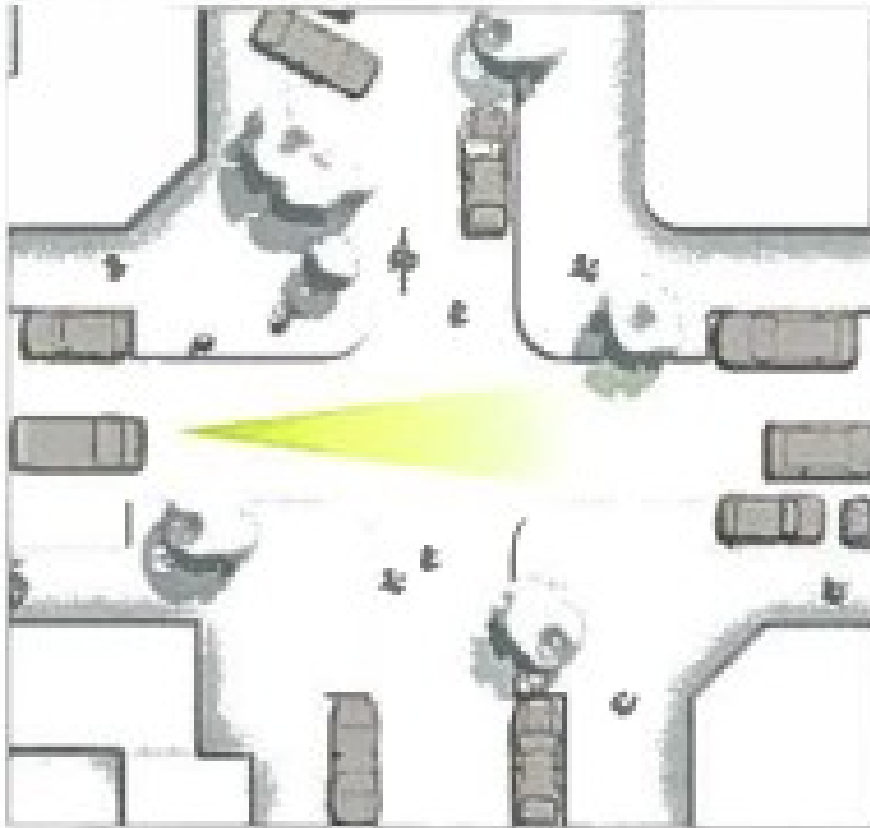
- Principe de prudence par rapport aux usagers vulnérables.



# Importance de la vitesse sur la gravité des lésions en cas de choc véhicule / piéton



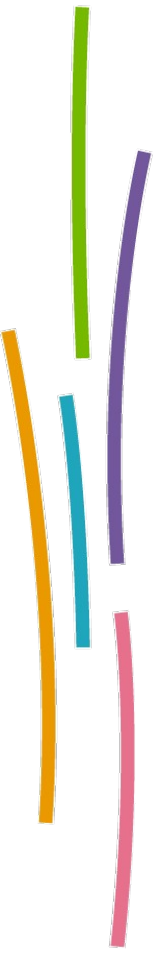
# Importance de la vitesse sur le champ de vision du conducteur



**Le champ de vision à 50 km/h**



**Le champ de vision à 30 km/h**



# La hiérarchisation du réseau

■ Quelle type de voie pour assurer quelle fonction ?



# De la route ... à la rue

- Une cohabitation équitable des différents usagers de la voirie et de l'espace public :

- ✓ un espace à 50km/h privilégie la circulation des véhicules motorisés
- ✓ à 30km/h, on peut y admettre les cyclistes
- ✓ et en-dessous de 20km/h, la cohabitation de tous les usagers est possible.



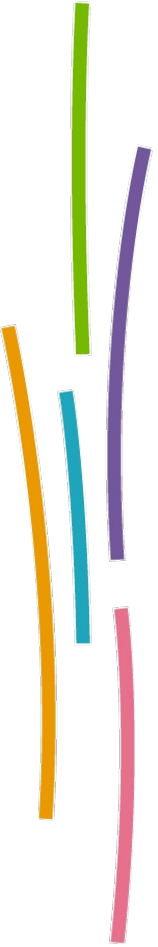
- Une meilleure qualité de vie :

- ✓ Permettre la prédominance des fonctions urbaines (mobilité et échanges de proximité, commerce...)
- ✓ Permettre un usage transversal de la voirie (desserte piétonne, implantation d'étals et de terrasses, flânerie...).



# Des outils pour agir ...

- Infrastructures et circulation
  - ✓ Les entrées d'agglomération
  - ✓ La modération continue des comportements
  - ✓ Les carrefours
  
- Pratiques urbaines
  - ✓ Les cheminements piétons
  - ✓ Les aménagements en faveur des cyclistes
  - ✓ Les zones de circulation apaisée



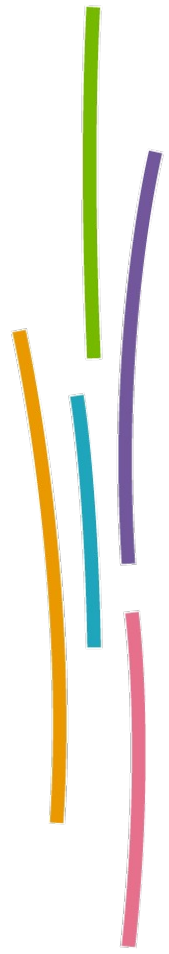


# Les entrées d'agglomération

- Ce n'est pas le panneau qui fait l'agglomération et qui dicte le comportement des usagers.
- L'implantation du panneau doit être perceptible et crédible.

C'est la lecture du milieu par l'utilisateur qui va déterminer son comportement.

Il faut mettre en cohérence les aménagements avec leur environnement.

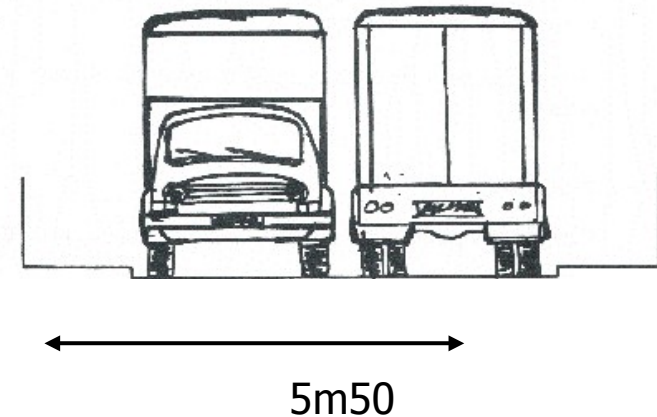


# La modération continue des comportements

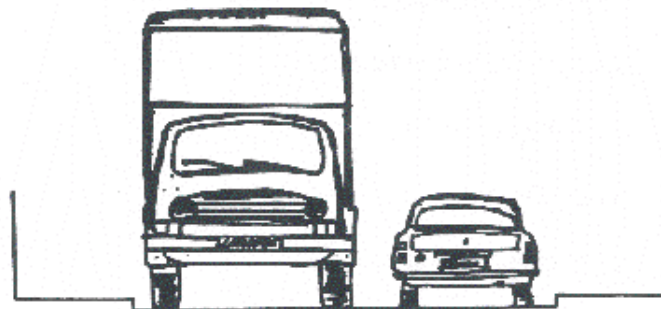
- Réduction de la largeur des voies de circulation :



sur une chaussée de 5m50 :  
2 PL se croisent à vitesse réduite



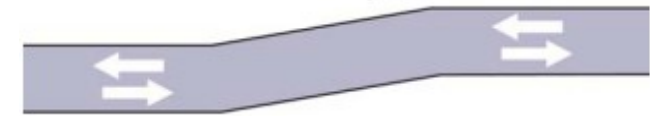
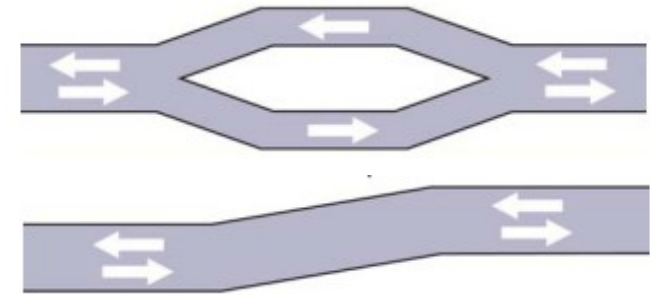
sur une chaussée de 5m :



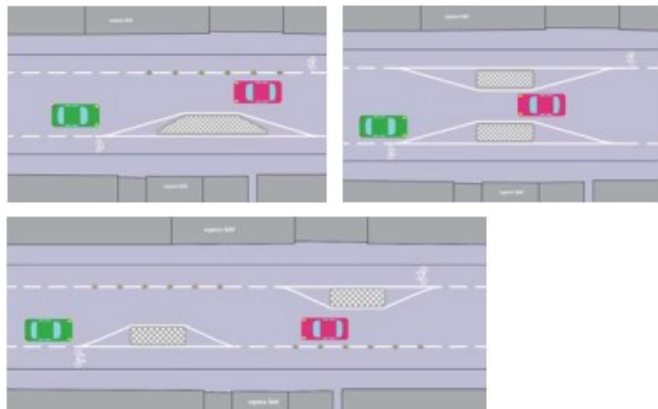
- ✓ 2 VL se croisent entre 30 et 50 km/h
- ✓ 1 VL et 1 PL se croisent au pas
- ✓ 2 PL ne se croisent pas

# La modération continue des comportements

- Modification des trajectoires :  
par l'implantation de chicanes (avec ou sans îlot central)



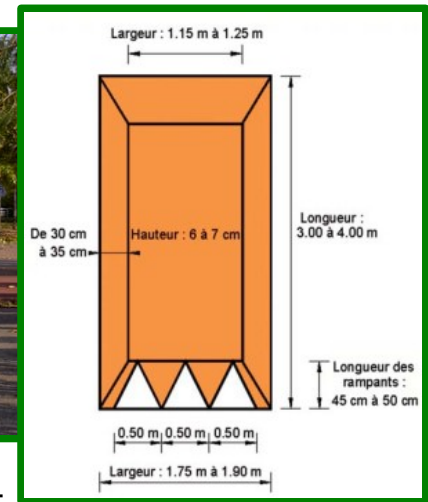
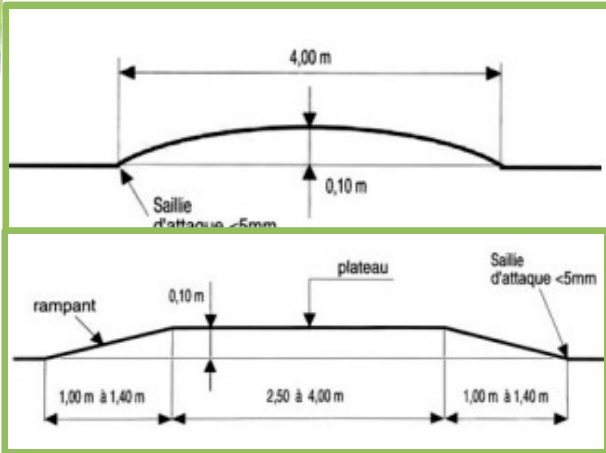
- par la mise en place d'écluses (simples ou doubles)



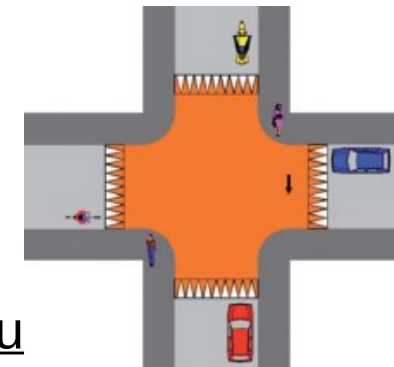
# La modération continue des comportements

- Traitement du profil en long par l'implantation de dispositifs ralentisseurs

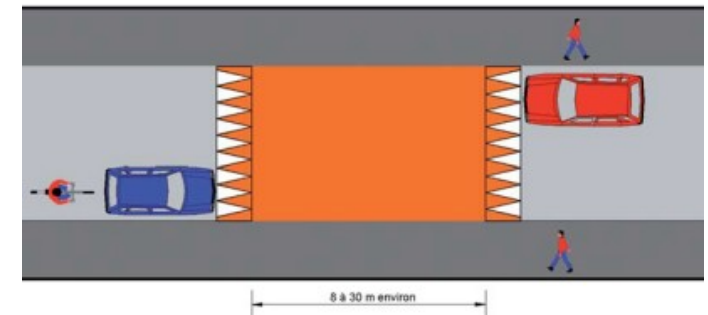
## dos d'âne ou trapézoïdal



## coussin



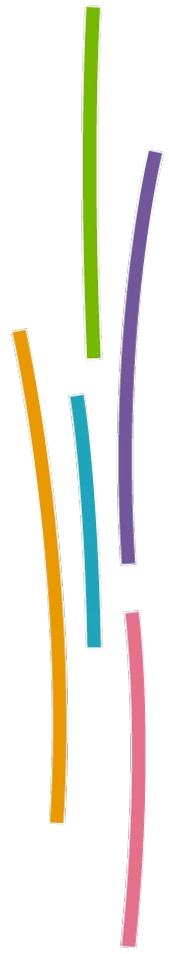
## plateau



# Les carrefours

- Choisir le type de carrefour et les bonnes dimensions

Carrefours plans, carrefours giratoires (ou éventuellement carrefours à feux).



# Les cheminements piétons

- Permettre une circulation piétonne confortable et sûre.



- Assurer la continuité des déplacements.  
(Loi sur l'accessibilité de 11 février 2005)



# Les aménagements en faveur des cyclistes

- Offrir des cheminements continus, confortables et surs.



- Généralisation des doubles sens cyclables (en zone 30 et dans les zones de rencontre).



# De nouveaux outils réglementaires

- Les zones de circulation particulières :

Aménager des espaces publics privilégiant les piétons.

- ✓ l'aire piétonne
- ✓ la zone de rencontre
- ✓ la zone 30.

Statut de la zone ou de la voie	 aire piétonne	 zone de rencontre	 zone 30	 D 906 COURPIÈRE agglomération	 section 70
Vitesse maximale	Allure du pas	20 km/h	30 km/h	50 km/h	70 km/h
Équilibre vie locale fonction circulaire	 Vie locale	 Vie locale	 Vie locale	 Circulation	 Circulation



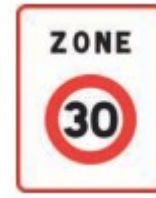
# Les zones de circulation particulières :



l'aire piétonne



la zone de rencontre



la zone 30



# Bibliographie et sites de références

## Fiches CERTU

- ✓ Savoirs de base en sécurité routière
- ✓ Amélioration de la sécurité des usagers vulnérables
- ✓ Petits aménagements de sécurité
- ✓ Zones de circulation apaisée
- ✓ Aménagements pour les vélos

## CERTU – Les Zones de circulation particulières en milieu urbain

**CERTU** Savoirs de base en sécurité routière **FICHE n°14** novembre 2010

### LES ZONES DE CIRCULATION PARTICULIÈRES EN MILIEU URBAIN

#### AIRE PIÉTONNE, ZONE DE RENCONTRE, ZONE 30

##### TROIS OUTILS RÉGLEMENTAIRES POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VOIRIE

DÉCRET 2008-754 du 30/07/2008

**Urban**

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La cartographie est le risque d'approximation et le non culturels. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

**CERTU 2007 / 17**

**CERTU** Savoirs de base en sécurité routière **FICHE n°14** novembre 2010

### Les chicanes urbaines implantées en entrée d'agglomération

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La cartographie est le risque d'approximation et le non culturels. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

**Urban**

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La cartographie est le risque d'approximation et le non culturels. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

**CERTU 2007 / 17**

**CERTU** Savoirs de base en sécurité routière **FICHE n°02** novembre 2010

### Les piétons au cœur de l'aménagement de l'espace public urbain

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La cartographie est le risque d'approximation et le non culturels. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

**Urban**

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La cartographie est le risque d'approximation et le non culturels. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

**CERTU 2006 / 26**

**CERTU** Savoirs de base en sécurité routière **FICHE n°07** novembre 2010

### Les cyclistes

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La cartographie est le risque d'approximation et le non culturels. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

**Urban**

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La cartographie est le risque d'approximation et le non culturels. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

**CERTU 2006 / 46**

http://www.certu.fr/

http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr/